

La semaine de la citoyenneté à la cité scolaire de Nogaro

Des échanges sur les valeurs de la République



La semaine de la citoyenneté à la cité scolaire de Nogaro

Cette semaine de la citoyenneté a lieu du 2 au 5 avril 2024 à la cité scolaire de Nogaro. Elle consiste à permettre aux élèves d'échanger librement sur la construction d'une communauté de citoyens, d'une nation, selon des principes démocratiques qui s'incarnent en particulier dans les trois piliers de la devise de la République : liberté, égalité, fraternité.

Auxquels est ajoutée la laïcité et la non-discrimination (25 critères de discrimination interdits par la loi, voir ci-dessous).

Le Journal du Gers a observé certains ateliers le vendredi 5 avril à la cité scolaire, grâce au surveillant Luc Clavel qui l'a aimablement guidé :

la rencontre des élèves avec Christian Peyret (maire de Nogaro), Vincent Gouanelle (président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac) et Barbara Neto (présidente de la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac),

le spectacle sur le sujet de l'égalité hommes-femmes

la réunion sur la non-discrimination, animée par l'association Les Bascos (centre LGBT Sud-Aquitaine).

Rencontres avec les élus



Christian Peyret échange avec les élèves

Christian Peyret nous dit qu'il a été très bien accueilli. L'échange, quoique timide, a été très intéressant. Les questions ont été pertinentes : on se rend compte que ces jeunes ont besoin d'explications sur le fonctionnement de nos institutions.

Ils ont posé des questions sur l'engagement du maire, sur sa responsabilité, sur le fonctionnement d'une commune, sur les projets de la commune etc.



Barbara Neto avec des élèves



Vincent Gouanelle avec des élèves

Spectacle sur l'égalité hommes-femmes

Ce spectacle a lieu dans le gymnase et l'observateur a garde de le troubler. On remarque l'attention aiguë des élèves et la présence du professeur de philosophie (très attentif lui aussi...) Michel Cazenave.



Le professeur Michel Cazenave

Selon l'observatoire des inégalités, quel est l'écart de salaire entre hommes et femmes « 24 %, 16 % ou 4 % ? Il existe plusieurs façons de mesurer l'écart de salaires entre les femmes et les hommes et l'on s'y perd parfois. Chacune a son intérêt, mais elles ne mesurent pas la même chose. Globalement, tous temps de travail confondus, les femmes touchent 24,4 % de moins que les hommes. Si on raisonne à temps de travail équivalent, c'est 15,5 % de moins. Enfin, les écarts de salaires que l'on ne sait pas expliquer, qui relèvent probablement d'une discrimination salariale envers les femmes, s'élèvent à 4,3 % ».



Le spectacle sur l'égalité hommes-femmes

La non-discrimination

Catherine Pérache (professeure des écoles en retraite) et Bernard Gachen (professeur d'Histoire et Géographie en retraite) animent une séance sur la non-discrimination très organisée et très vivante pour une quinzaine d'élèves. Située au foyer.



Catherine Pérache et Bernard Gachen



La réunion

Au début, chacun doit choisir une carte où figure une qualité qu'il estime avoir (ferme, aimant, intuitif, altruiste etc.), ce qui montre déjà les différences.



Les cartes indiquant chacune une qualité sont disposées sur 2 petites tables

Puis une vidéo montre des couples passés aux rayons X : on ne voit que leur squelette et on ne peut déterminer leur sexe. Conclusion : donc, au fond, nous sommes pareils.

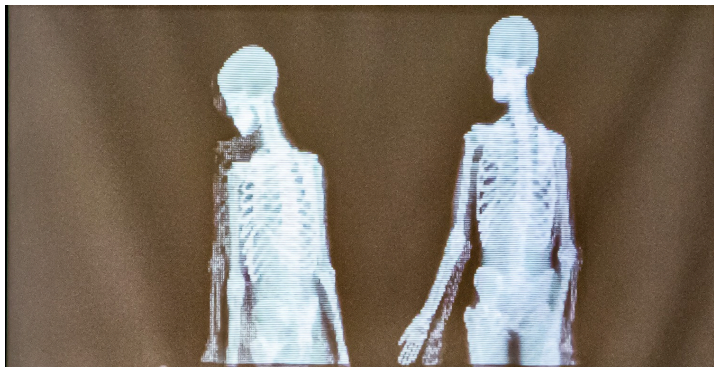


Photo prise lors de la projection de la vidéo

Ensuite, la liste des 25 critères de discrimination interdits par la loi est projetée et commentée.



Liste des 25 critères de discrimination interdits par la loi, tels que projetés par Les Bascos

Puis l'on passe à un quiz illustré où il s'agit de mettre la bonne définition sur les mots lesbienne, homophobie, transgenre, gay, genre, sexe, hétérosexuelle, pédophile, bisexuelle. Il est bien précisé que les relations sexuelles entre un majeur et un mineur sont interdites par la loi.

Enfin, il s'agit pour chaque élève de prendre position sur la phrase suivante : « On reconnaît facilement quelqu'un qui est homosexuel ».

Les animateurs forment 3 groupes : un groupe qui est d'accord, un groupe qui n'est pas d'accord et un groupe qui ne sait pas. Et chaque groupe doit trouver des arguments pour persuader les membres des autres groupes de les rejoindre.



Les 3 groupes doivent discuter

Mais ce n'est pas tout : vient enfin le témoignage de Bernard Gachen qui raconte qu'il s'est peu à peu découvert homosexuel et que, si sa mère s'est effondrée quand elle l'a appris, son père, berger au Pays basque, lui a dit, tout en coupant son bois : « Bon, tu continues à être mon fils ! ».

N.B. - Sur la photo du haut de page : le spectacle sur l'égalité hommes-femmes.